

Reportage

Logements sociaux d'Angondjé : dans l'attente de l'eau et de l'électricité



De belles maisons, qu'il est urgent de débarrasser des câbles électriques tirés anarchiquement.



Des compteurs vides, au bout des câbles électriques pendant de bâtiment en bâtiment.

Line Renette ALOMO
Libreville/Gabon

Des bâtiments coquets, aux couleurs chatoyantes, mais enlacés de fils électriques anarchiquement connectés. Le contraste est frappant. Plus près encore, l'absence d'eau est criante. Ici donc, ce n'est point l'enfer, mais une beauté qui cache beaucoup de manquements. Heureusement, ceux-ci sont en train d'être résorbés.

ANGONDJÉ, dans la commune d'Akanda, au lieu dit Alhambra, il est 15h. En cette heure de l'après-midi, l'on est surpris de ne pas croiser âme qui vive dans les belles allées goudronnées et impeccablement tracées. Peut-être que le soleil qui darde ses rayons sur la capitale n'y encourage pas. Pourtant, certaines de ces habitations sont occupées depuis le mois de mars

2016. D'autres sont intégrées progressivement par les réservataires, outrepassant le conseil de la Société nationale de logements sociaux (SNLS) d'attendre l'adduction d'eau potable et le branchement du courant électrique. Tout de suite, notre attention est attirée par un poteau de fortune, supportant des fils électriques qui passent d'un bloc de bâtiments à un autre. Comme pour ne pas se démarquer du reste de la commune d'Akanda, désormais connue pour ses images ahurissantes pour ce qui est du transport du courant domestique. C'est pourtant visiblement la même méthode D qui prévaut ici, pour accéder à l'énergie électrique. Et, les boîtiers de compteurs sans fil sont visiblement là pour conforter cette hypothèse. Ainsi que des compteurs d'eau non alimentés. Jean Steeve Douckaga est

installé dans son logement de type Mekoua, c'est-à-dire de 2 chambres, salon, cuisine avec 2 salles d'eau. Il a aménagé il y a 2 jours seulement. Et, déjà, il fait face à la dure réalité. « Le cadre est agréable, mais point d'eau, ni d'électricité », se lamente-t-il. Son poste téléviseur et son ventilateur allumés le contredisent un peu. L'homme se mure et nous demande de retenir que c'est la méthode D, sans plus. **GALÈRE*** Sinon, raconte M. Douckaga, fonctionnaire, il a déposé en 2014 son dossier à la SNLS pour l'attribution d'un logement. Un jour, un certain M. Allogho (directeur commercial de la SNLS) l'a appelé pour une visite de terrain sur le site. « Nous étions plutôt bien nombreux ce jour-là », se rappelle-t-il. Les clés leur ont aussitôt été remises. « Je suis en location simple et mon logement coûte 45 mille francs par mois. La

SNLS a dit qu'elle commença à prélever les loyers lorsque les commodités eau et courant seront installées », révèle-t-il. Même réponse chez Edwige Moussavou que nous surprenons en train d'aménager. Sauf qu'elle a été l'un des bénéficiaires tirés au sort en mars dernier. Elle est donc l'heureuse locataire d'un 110m². Une villa type Melo de 3 chambres, d'une valeur locative de 180 mille francs. « Pour le courant c'est la méthode D », renchérit-elle. Chez Elisabeth Pinto, installée depuis le mois de mars, c'est la même galère pour l'eau et le courant. Elle a d'ailleurs les mains surchargées de bidons au moment de notre rencontre : « Je vais à la recherche de l'eau ». Son logement est de type Oveng avec 2 niveaux, d'une valeur locative de 190 mille francs. « Les chambres sont en haut et, le salon, cuisine et débarras

au rez-de-chaussée. C'est assez grand », commente-t-elle. « On avait pensé que l'absence d'eau et de courant durerait quelques jours, au plus quelques semaines et qu'ensuite tout serait connecté. Non ! Cela fait 3 mois que ça dure. Pour le courant, on a bricolé quelque chose. Pour l'eau, c'est pas facile. Pourtant, l'intérieur de ces maisons exige de l'eau pour son entretien, tant c'est fragile », se plaint-elle. **RISQUE D'INCENDIE *** D'autres habitants, sous le sceau de l'anonymat, révèlent qu'ils ont cru qu'il y avait l'eau et l'électricité dans la cité, dans la mesure où les maisons témoins en possédaient. « Vous vous rappelez, on avait ouvert les robinets et l'eau y avait coulé. On avait cru qu'il en était ainsi dans toutes les autres », souligne l'un d'eux. « Pour le courant, on tire à la menuiserie, située à proximité. Elle nous coupe à 9 heures, le temps pour elle de travail-



Une coquetterie qui doit être entretenue.

ler et nous rebranche à 16 heures quand elle a fini. Certaines personnes sont branchées dans les maisons témoins. Il y a surcharge et plein de risques d'incendies », continue-t-il. Autant de témoignages non exhaustifs qui font définitivement des logements sociaux d'Angondjé une belle cité aux couleurs gaies, mais qui rendront la vie heureuse aux occupants quand l'eau et l'électricité seront à la portée de

... Et aussi

La défense de la SNLS : " Il y a eu quelques problèmes techniques "

L.R.A.
Libreville/Gabon

POURQUOI avoir installé des maisons sans eau, ni électricité ? Paul Mapessi, directeur général de la Société nationale des logements sociaux (SNLS) explique que tout est parti d'une critique faite à l'Etat gabonais par de nombreux observateurs : « Pourquoi a-t-on investi tant d'argent dans des maisons qui restent inoccupées ? », relate le DG de la SNLS. Pour répondre à cette question, l'opérateur étatique des logements publics a décidé, dans un premier temps, « de sécuriser les attributions en remettant les clés aux réservataires », atteste M. Mapessi. Qui précise que son staff et lui-même ont dit aux futurs locataires qu'ils leur donneront le top pour y rentrer, car il n'y a ni eau, ni électricité. Mais la crise actuelle du logement n'aurait pas facilité le respect de cette consigne, déplore le patron de la SNLS. « Malgré les critiques à l'en-

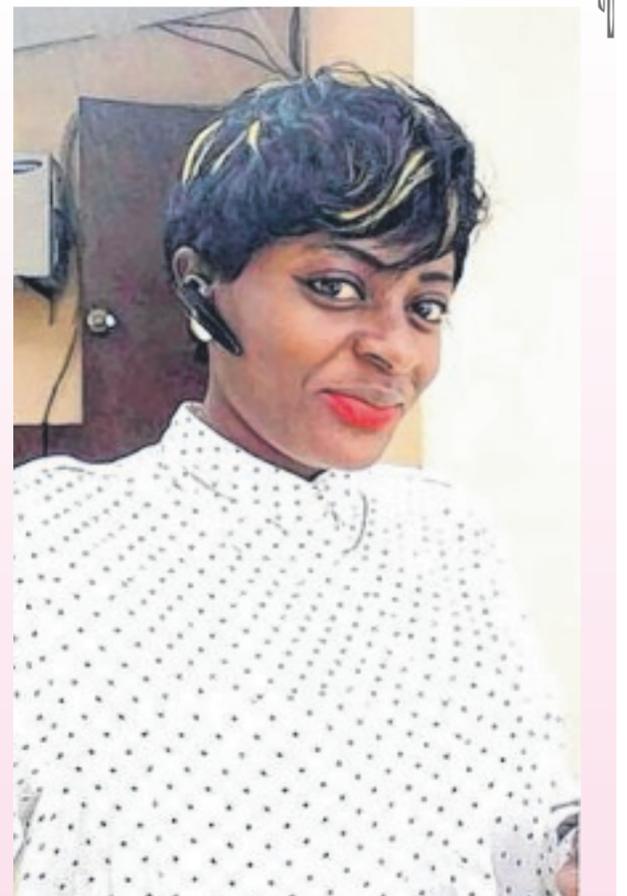


Le directeur général de la SNLS, Paul Mapessi (droite) accompagné du directeur commercial de la structure, Martial Allogho.

droit de nos logements, les gens ont interrompu leur contrat là où ils louaient, car du point de vue de la qualité du logement comme du prix, chacun a fait la balance. Et, les gens sont venus entrer par petits groupes. Nous n'avons fait que constater qu'il y avait du monde dans la cité. Que faire d'eux ? Les évacuer ? Ce n'était pas la bonne attitude. Nous avons laissé faire en disant que nous ne cautionnons rien. Pour le montrer nous ne recouvrons aucun loyer jusqu'alors », argue-t-il encore. Mais ce problème est en train d'être réglé, assure Paul Mapessi. « La Société d'énergie et d'eau du Gabon

(SEEG) les convoque progressivement pour souscrire un abonnement en eau et en électricité. Nous ne pouvons malheureusement influencer sur le programme de la SEEG, qui a beaucoup de contraintes, j'imagine », estime-t-il. Ce que confirme la dame de l'énergie et des eaux. En précisant avoir demandé aux clients de fournir leur identifiant pour souscrire un abonnement, car toutes les dispositions ont été prises du côté de la SEEG. Mais Paul Mapessi doit reconnaître qu'il y a eu quelques difficultés techniques, le réseau électrique installé dans la cité Alhambra l'ayant été sans que la SEEG n'en soit informée. Elle qui ne peut intervenir dans un site où les travaux ont été réalisés sans son accord. Il lui a fallu auditer le réseau. Désormais, les compteurs d'électricité, une cinquantaine à ce jour, ont été installés, soutient encore le DG. Et les personnes bénéficiaires ont été sensibilisées au fait qu'elles doivent dorénavant payer leur loyer dès le 5 de ce mois de juin.

Anniversaire



Machine et Pointu.